

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



24182504

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

17 DEC. 2024

AU GREFFE
Greffe

N° d'entreprise : **0421 431 346**

Nom

(en entier) : **LA FRESNAYE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **CHAUSSÉE DE WAVRE 17 - 1390 GREZ DOICEAU**

Objet de l'acte : **TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL - POUVOIRS**

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 25 novembre 2024 tenue au siège social de la société.

A l'unanimité, l'assemblée générale décide de transférer le siège social, à dater du 1er décembre 2024, à l'adresse suivante : Rue du Petit Paradis 1 - 1320 Hamme-Mille

L'associé unique décide de donner tous pouvoirs à Philippe THIBOU, expert-comptable, domicilié Avenue Jules Gathy 15 à 1390 Bossut-Gottechain, en vue d'établir, de signer et de déposer les formulaires de publication afférents aux résolutions qui précèdent.

Philippe Thibou
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/12/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)